

## BLAVET BELLEVUE OCEAN COMMUNAUTE

### LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### SEANCE DU

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le six février, le Conseil communautaire légalement convoqué le trente janvier s'est réuni à dix-neuf heures dans la salle Beg Er Lann en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elodie LE FLOCH, Sophie LE CHAT, Présidente étant empêchée.

<b>KERVIGNAC</b>	LE FLOCH	Élodie	Présente
	LE VAGUERESSE	Serge	Présent
	LE ROMANCER	Michèle	Présente
	THIEC	Yves	Présent
	DESPRÉS	Gaëlle	A donné pouvoir à M. LE ROMANCER
	PALARIC	Richard	Présent
	BRIZOUAL	Christelle	A donné pouvoir à S. LE VAGUERESSE
	DEMÉ	David	A donné pouvoir à R. PALARIC
	LE PALLEC	Jean-Marc	A donné pouvoir à A. STEPHANT
	KERAUDRAN-STÉPHANT	Annick	Présente
<b>MERLEVENEZ</b>	LE BOSSER	Bruno	Absent
	PARÉ	Martine	Présente
	KERZERHO	Sylviane	Présente
	LE BLIMEAU	Didier	Présent
	CONGUISTI	Yvan	Présent
<b>NOSTANG</b>	GOURDEN	Jean-Pierre	Présent
	GAIVORT	Renée	A donné pouvoir à J.P. GOURDEN
<b>SAINTE-HÉLÈNE</b>	CROGUENNEC	Jean-Yves	Présent
	PERREL	Christèle	Présente
<b>PLOUHINEC</b>	LE CHAT	Sophie	A donné pouvoir à E. LE FLOCH
	SANCHEZ	Stéphane	Absent
	HEMONIC	Alexandra	Présente
	LE GUYADER	Philippe	Présent
	FILLON	Thomas	Absent
	LE SERREC	Véronique	Présente
	LE QUER	Marie-Christine	A donné pouvoir à C. PERREL
	Poste vacant, en attente d'installation		

Conseillers en exercice : 26

Présents : 16 /26

Représentés : 7 /26

Votants : 23 / 26

Secrétaire de séance : Véronique LE SERREC

Décision n°	Titre	Objet	Vote
1_2024_02_06	Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 11 décembre 2023	_ADOPTÉ le procès-verbal du Conseil communautaire du 11 décembre 2023	<i>Délibération adoptée par 23 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>
2_2024_02_06	Création de poste instructeur des autorisations du Droit des Sols catégorie C 30h/35h	<p>_ ARTICLE 1 : De créer un emploi permanent de chargé.e d'instruction des autorisations du Droit des Sols à 30h hebdomadaire, de catégorie C, relevant du cadre d'emplois des Adjointes administratifs ;</p> <p>_ ARTICLE 2 : De modifier, en conséquence, le tableau des effectifs à compter du recrutement ;</p> <p>_ ARTICLE 3 : Dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux de fonctionnaire, l'emploi pourra être occupé par un contractuel sur le fondement et dans les conditions fixées à l'article 3-2 ou à l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. Le contractuel recruté devra justifier d'un diplôme spécialisé et, si possible, d'une expérience professionnelle probante. L'agent percevra le régime indemnitaire (hors NBI) prévu par les délibérations adoptées par l'assemblée délibérante de la collectivité ou de l'établissement pour l'exercice des fonctions correspondant au grade et à l'emploi concerné.</p> <p>_ ARTICLE 4 : D'autoriser Madame La Présidente à procéder au recrutement de l'agent affecté à cet emploi ;</p> <p>_ ARTICLE 5 : Que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent recruté soient inscrits aux budgets aux chapitres et articles prévus à cet effet ;</p>	<i>Délibération adoptée par 23 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>



		_ ARTICLE 6 : Que Madame La Présidente soit chargée de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.	
3_2024_02_06	Programme Petite Ville de Demain : Convention d'Opération de Revitalisation de Territoire	_ D'APPROUVER le contenu de la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire qui expose le projet de territoire de Plouhinec,  _ D'AUTORISER Madame la Présidente à signer la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire ainsi que tout document afférent à cette décision.	<i>Délibération adoptée par 23 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>
4_2024_02_06	Demande de subventions pour une extension et des aménagements à l'atelier ACTE	_ D'APPROUVER le projet d'extension et d'aménagement de l'Atelier ;  _ D'AUTORISER la Présidente à demander des subventions sur les programmes de soutien de l'Etat (DSIL et DETR), de la Région Bretagne (Bien Vivre en Bretagne), du Département du Morbihan (Programme de solidarité territorial) et de l'Union européenne (LEADER), ou tout autre programme permettant d'obtenir un soutien financier ;  _ D'AUTORISER Madame la Présidente à signer tout document afférent à cette décision.	<i>Délibération adoptée par 23 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>
5_2024_02_06	Demande de subvention pour programme de rénovation thermique et d'accessibilité village de Remoulin	_ D'APPROUVER le projet d'étude globale présenté ;  _ D'AUTORISER la Présidente à demander des subventions sur les programmes de soutien de l'Etat (DSIL et DETR), du Département du Morbihan (Programme de solidarité territorial) et de l'Union européenne (LEADER), ou tout autre programme permettant d'obtenir un soutien financier,  _ D'AUTORISER Madame la Présidente à signer tout document afférent à cette décision.	<i>Délibération adoptée par 23 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>



6_2024_02_06	Convention de partenariat avec ALOEN : annexe financière 2024	_ D'AUTORISER la Présidente à signer la convention opérationnelle et financière pour 2024 en pièce jointe ;	<i>Délibération adoptée par 23 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>
7_2024_02_06	Convention de partenariat avec Lorient Agglomération pour la gestion du programme LEADER	_ D'APPROUVER la convention de partenariat financier jointe à cette délibération ; _ DE MANDATER la Présidente, ou son représentant, pour prendre toutes les dispositions nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération et notamment à signer la convention de partenariat financier.	<i>Délibération adoptée par 23 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>
8_2024_02_06	Dossiers Pass' Commerce Artisanat	_ D'AUTORISER la Présidente à verser les subventions aux entreprises mentionnées dans le tableau ci-dessus sous condition qu'elles apportent les justificatifs de leurs dépenses ;  _ D'AUTORISER la Présidente ou son représentant à appeler le co-financement de la Région et de la ville de Plouhinec.	<i>Délibération adoptée par 23 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>
9_2024_02_06	Adhésion Morbihan Energie	_ D'ADHÉRER au syndicat départemental d'énergies du Morbihan ; _ D'APPROUVER les statuts du syndicat départemental d'énergies du Morbihan ; _ DE TRANSFÉRER au syndicat départemental d'énergies du Morbihan la maîtrise d'ouvrage des travaux et la maintenance des installations de réseaux d'éclairage public et tous les contrats afférents public sur les zones d'activités et d'équipements communautaires de Blavet Bellevue Océan Communauté ; _ DE DÉSIGNER M. Yves THIEC, représentant de BBO Communauté au sein de Morbihan Energies, et M. Jean-Pierre GOURDEN, représentant suppléant ; _ D'AUTORISER Mme la Présidente à signer tout document se rapportant au dossier.	<i>Délibération adoptée par 23 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions</i>

